



CADEV – Niger
BP : 11 580 ou 10 270 CTN 8000 Niamey
Tel : (+227) 20 74 00 40
Niamey – Niger
Secrétariat Exécutif National _____

TERMES DE REFERENCES

**Evaluation du Programme d'appui aux réfugiés maliens
et à la population d'accueil du Niger
2018-2021**

Juin 2021

SOMMAIRE

I. Contexte et justification de la mission.....	3
1.1 Analyse contextuelle.....	3
1.2 Cadre stratégique.....	5
1.3 La CADEV et la crise.....	5
1.4	6
II. Description de la mission d'évaluation.....	6
2.1-Contexte de l'évaluation.....	6
2.2-Objectifs de l'évaluation.....	6
2.3-Résultats attendus et livrables.....	6
2.4-Méthodologie.....	7
2.5-Documents à consulter.....	8
2.6-Profils et compétences requis.....	8
2.7-Etendue de la mission.....	8

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1.1 Analyse contextuelle

En tant que pays voisin et signataire de la Convention de 1951 sur les réfugiés et de son Protocole de 1967, le Niger accueille des réfugiés maliens depuis janvier 2012. Quelque 4000 réfugiés maliens sont arrivés en octobre 2015 en raison des combats tribaux, de l'anarchie et des pénuries alimentaires dans l'est du Mali. De janvier à septembre 2016, 5449 personnes sont arrivées au Niger. Et récemment en Août 2017, près de 1500 personnes sont venues du Nord Mali pour demander refuge au Niger. Ce qui fait du Niger le pays ayant accueilli le plus grand nombre de réfugiés maliens. Ainsi, selon les statistiques de l'UNHCR, le Niger compte 60 865 réfugiés maliens. Environ 95% viennent de la région de Gao.

Les réfugiés maliens vivent principalement dans les camps de Tabareybarey (10 646 réfugiés), Mangaizé (7 153) et Abala (15 290) dans la région de Tillabéry et dans les zones d'accueil dans la région de Tahoua le long de la frontière entre le Mali et le Niger (environs 19 133 réfugiés) Source <https://data2.unhcr.org/fr/country/ner>. Beaucoup de réfugiés maliens, après avoir été enregistrés, choisissent de rester avec les communautés d'accueil en raison de leur culture, des conflits ethniques et des persécutions entre les réfugiés maliens. A Ayorou ville, on compte, selon les derniers chiffres publiés par UNHCR au Niger en Novembre 2019, près de 467 réfugiés urbains du Mali. À l'extérieur du camp, les réfugiés comptent sur la bonne volonté de la population locale pour les aider, car ils n'ont pas accès à la nourriture, à l'abri, à l'éducation ou aux services de santé, comme les réfugiés du camp.

En raison de la rareté des terres, les communautés d'accueil sont souvent dans la même situation que les réfugiés ou pire et beaucoup sont extrêmement vulnérables en particulier pendant les périodes de soudure, en dépit de la proximité des grandes villes et la possibilité de production de légumes hors saison.

Les déplacés internes, les réfugiés maliens et la population locale sont vulnérables en raison de l'insécurité alimentaire dans la région, de la pauvreté, du manque d'accès à l'eau et à l'assainissement et aux services de santé. La région de Tillabéry où vivent les réfugiés maliens est une zone aride / semi-aride et classée comme zone d'insécurité alimentaire par le Gouvernement nigérien. Le Niger est classé (189/189) selon l'IDH du PNUD 2018.

En 2019, il n'est estimé que 2,3 millions de personnes, dont 51% de femmes qui auront besoin d'une assistance humanitaire, soit 10,4% de la population du Niger (plan de réponse humanitaire). La détérioration récente de la situation dans le Liptako Gourma, marquée par la prolifération des groupes armés, la recrudescence des affrontements communautaires et la montée de l'extrémisme violent, soulève de profondes inquiétudes.

Vu ce qui précède, la situation actuelle dans le nord du Mali et dans certains villages frontaliers laisse peu de perspectives de retour dans un proche avenir. Le gouvernement du Niger et le HCR sollicitent l'appui des partenaires pour soutenir les réfugiés maliens à vivre une vie dans la dignité. Selon le HCR, le projet d'urbanisation dans la ville d'Ayorou est achevé. 400 familles de réfugiés maliens ont été sélectionnées pour recevoir des parcelles de terrain pour s'installer à l'extérieur du camp de Tabareybarey, dont 50 familles qui vivent déjà à l'extérieur du camp. Cela fait partie de l'orientation générale du HCR à l'intégration des réfugiés maliens dans les systèmes nationaux concernant ceux qui ne souhaitent pas retourner au Mali en raison de l'insécurité persistante.

Selon la Commission Nationale d'Eligibilité au statut de réfugié (CNE), les réfugiés maliens sont bien intégrés dans la vie économique d'Ayorou.

La CADEV Niger avec le financement de Caritas Danemark a mené une revue en 2015, qui a montré que malgré leur disponibilité à exercer des travaux manuels, le taux d'inactivité est beaucoup plus élevé chez les hommes arrivants (12%) qu'au sein de la population hôte (08%) à cause des faibles possibilités de trouver un emploi décent dans la ville d'Ayorou. 62% des femmes réfugiées exercent un petit commerce dans les domaines de la vente d'aliments, de condiments, de tabac, etc. Elles sont 67% à pratiquer des métiers artisanaux. Bien que de nombreux réfugiés maliens puissent générer leur propre revenu, on ne sait pas dans quelle mesure le revenu est suffisant pour couvrir les besoins essentiels des ménages. Aucune étude récente ne montre de façon exhaustive le niveau d'intégration locale ni les préférences de retour des réfugiés si les conditions favorisent le retour. La CADEV n'a pas de plan mais pourra collaborer avec l'UNHCR ou d'autre organisme qui envisage le faire.

Par ailleurs, le HCR sous bureau de Tillabéry a réalisé une revue à mi-parcours en juin 2017, qui a montré que les réfugiés urbains ne sont pas impliqués dans les activités communautaires et sont sous informés concernant l'accès aux services de base et la protection. La revue a montré aussi que les enfants de moins 5 ans souffrent de malnutrition et les femmes allaitantes n'ont pas suffisamment de lait.

Le programme de la CADEV-Niger est aligné sur le Plan de Soutien aux Populations Vulnérables 2018 du Niger, qui est le plan du gouvernement du Niger. La CADEV-Niger partage régulièrement des rapports de suivi avec le Gouvernement par l'intermédiaire de la CNE (Commission nationale d'éligibilité) et du HCR. La CADEV-Niger participe aux réunions de coordination nationales et régionales avec le gouvernement, les Nations Unies et d'autres agences. L'organisation collabore avec le ministère chargé de l'action humanitaire qui coordonne les situations d'urgence et les interventions humanitaires liées aux catastrophes naturelles et aux conflits armés.

L'objectif global du programme est de Contribuer à la réduction des vulnérabilités et au renforcement de la résilience des réfugiés Maliens, déplacés internes et la population hôte d'Ayorou au Niger en particulier à travers une intégration socio-économique des réfugiés, la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement et le développement des revenus économiques, cohésion social par le renforcement des capacités des réfugiés maliens, déplace internes et des communautés hôtes d'Ayorou au Niger, où les ressources limitées peuvent rapidement devenir une source de conflit.

La stratégie programmatique est d'aider les réfugiés, les déplacés internes et les familles d'accueil les plus vulnérables à accroître leur production alimentaire et leurs sources de revenus et ainsi atténuer les souffrances liées à l'insécurité alimentaire et à la santé. Le programme utilise différentes stratégies pour renforcer la dignité des réfugiés. L'une des stratégies a consisté à assurer le renforcement des capacités des réfugiés et des ménages d'accueil à travers des méthodes agricoles améliorées pour une augmentation de la production vivrière. Une autre stratégie a consisté à renforcer les capacités à améliorer les moyens de subsistance des réfugiés, déplacés internes et les possibilités de créer un revenu et de répondre aux besoins essentiels des membres de leur ménage.

1.2 Cadre stratégique de l'appui aux réfugiés

Sur le plan gouvernemental, le Plan de Soutien aux Populations Vulnérables du Niger est le document stratégique national qui gouverne les actions humanitaires menées pour les réfugiés. Dans sa version de février 2014, le plan cible uniquement 3.4 millions de personnes dans le besoin d'une assistance humanitaire, représentant les 80% des personnes considérées pour l'insécurité alimentaire (soit 3.3 millions), 62 270 réfugiés et 44 392 migrants et retournés nigériens. Il souligne que les réfugiés ont besoin d'assistance alimentaire et non-alimentaire.

Sur le plan des aides humanitaires coordonnées par OCHA, le CAP Niger 2014-2016 adresse la crise malienne et la crise nigériane sous les interventions multisectorielles. Les priorités du plan de soutien sont reflétées dans le CAP. Le HCR est le partenaire en charge de l'intervention pertinente aux réfugiés maliens et nigériens sous le chapitre multisectorielle. Le CAP reconnaît les réfugiés maliens dans les camps et les réfugiés maliens en milieu rural et urbain. Il touche les secteurs de la santé, eau, hygiène et assainissement, l'éducation, la protection, l'abri et les biens non alimentaires ainsi que le relèvement précoce. Cependant, la majorité des interventions en 2014 ciblaient les réfugiés maliens dans les camps. Le secteur multisectoriel est maintenu dans le CAP 2014 avec une planification annuelle.

1.3 La CADEV Niger et la crise malienne

Depuis sa création, la CADEV-Niger a géré de nombreux projets et/ou programmes. Elle a en outre démontré sa capacité à organiser, protéger et gérer les réfugiés hors camp au Niger en partenariat avec le HCR, la CNE et les autres organismes humanitaires.

C'est dans ce cadre que la CADEV-Niger a élaboré et exécuté en collaboration avec Caritas Danemark et d'autres partenaires du réseau Caritas Internationalis des projets dont entre autre :

- ✓ Le programme d'assistance aux réfugiés Maliens fuyant la pression des islamistes et des rebelles Touaregs durant leur arrivé au Niger en 2012.
- ✓ Le programme régional sur une réponse d'urgence et de renforcement des capacités des Caritas au Sahel à la crise au Mali regroupant le Niger, le Burkina Faso, le Mali et le Sénégal dénommé EA38/2012
- ✓ Le programme de renforcement des capacités de résilience des réfugiés maliens et le programme supplémentaire pour la continuation des activités en collaboration avec Caritas Danemark
- ✓ Programme d'appui à l'auto-prise en charge des réfugiés maliens et de la population d'accueil au Niger en 2014
- ✓ Programme d'appui à l'auto-prise en charge des réfugiés maliens et de la population d'accueil au Niger 2015 Phase II
- ✓ Programme 2016 C-DK/CADEV Réponse à la crise malienne
- ✓ Programme d'Appui aux réfugiés maliens et communautés d'accueil au Niger 2018
- ✓ Programme 2019 C-DK/ CADEV Réponse à la crise malienne
- ✓ Programme 2020 C-DK/ CADEV Réponse à la crise malienne
- ✓ Programme 2021 C-DK/ CADEV Réponse à la crise malienne

1.4 Justification du programme

En vue d'atténuer les souffrances des réfugiés maliens hors camp et des populations d'accueil suite aux conséquences de la crise au Mali, la CADEV- Niger a jugé utile de continuer la mise en œuvre de son programme dénommé Programme d'appui aux réfugiés maliens et à la population d'accueil au Niger 2021. A ce titre, la CADEV Niger met en œuvre des activités capables de relever les réfugiés et les populations hôtes d'Ayorou. Ce programme vient en complément aux programmes de résilience des années antérieures. Il est axé sur la redynamisation de certaines activités en tenant compte des nouvelles données (insécurité alimentaire et nutritionnelle grandissante dans la zone).

La Cadev-Niger envisage de faire une évaluation du programme de 2018 à 2021 dans le but de voir les avancées significatives, les forces et les faiblesses du programme, les leçons à tirer en vue d'une meilleure intervention et les impacts de ce programme sur les réfugiés et les populations autochtones.

II- DESCRIPTION DE LA MISSION D'EVALUATION

2.1. Contexte de l'évaluation

Cette évaluation finale se situe à la fin d'exécution du programme réfugiés maliens (2018-2021) qui est la suite d'une série de programmes mises en œuvre depuis 2014.

2.2. Objectif de l'évaluation finale

L'objectif global de cette évaluation finale est d'apprécier les résultats du programme ainsi que l'impact des actions menées par rapport aux objectifs visés. De plus, il s'agit de tirer les principaux enseignements de l'intervention et de formuler des recommandations pratiques concernant la poursuite d'une éventuelle nouvelle phase.

2.3. Résultats attendus et livrables

Les éléments suivants devront être pris en compte et intégrés dans le rapport d'évaluation :

- Evaluation du cadre logique

L'évaluation doit suivre les cadres logiques des projets du programme approuvé par CARITAS Danemark (partenaire technique et financier du programme). Ainsi, la base de vérification de succès du programme sera constituée des objectifs, résultats et indicateurs objectivement vérifiables mentionnés dans les cadres logiques des projets afin de relever :

- **La pertinence et la qualité** de la conception du programme au regard des problèmes et besoins réels identifiés dans la zone d'intervention. Ces besoins sont-ils ceux exprimés par les bénéficiaires ? L'aide apportée par le programme a-t-elle répondu aux besoins exprimés ? Les activités étaient-elles en phase avec les besoins et les priorités des populations ?
- **L'efficacité** des moyens mis en œuvre pour la réalisation des activités et l'atteinte des résultats prévus ; Les moyens financiers, humains et techniques mis en œuvre ont-ils été suffisants et adéquats ? Ont-ils permis de d'atteindre les résultats escomptés ?
- **L'efficacé** du programme en appréciant la qualité technique des activités, les méthodes et les approches utilisées surtout dans le domaine de la mobilisation sociale, la sensibilisation et la formation ; Le programme a-t-il apporté une réponse à temps ? Comment ? Et si ce n'est pas le cas,

pourquoi ? Le système de suivi des activités a-t-il été efficace pour bien suivre les activités ? Les activités elles-mêmes, ont-elles permis d'atteindre les résultats attendus ?

· **L'impact actuel/Durabilité** du programme en appréciant les effets positifs et négatifs à court et moyen terme et une perspective à long terme au niveau de la commune d'intervention et des groupes cibles

en particulier ; La réponse apportée, a-t-elle satisfait les bénéficiaires ? Leurs capacités ont-elles été renforcées ?

· **Transparence** du programme en appréciant le degré d'implication des bénéficiaires, des autorités administratives, coutumières et communales, des services techniques décentralisés et des partenaires au développement de la zone d'action du programme ; Les bénéficiaires connaissent-ils les critères de sélection ? Savaient-ils l'aide qu'ils devraient recevoir ? Etaient-ils au courant de l'existence d'un mécanisme de réclamation ? Sont-ils impliqués dans la gestion de ce mécanisme ?

· La prise en compte de **la notion de genre** dans le programme en appréciant le degré d'implication des femmes dans la mise en œuvre des projets et leurs participations dans les instances de prise de décisions ; Sont-elles impliquées dans le processus de prise de décision ? Comment ? Participent-elles aux instances de décisions ?

- **Principales activités prévues**

Pour chacun des résultats escomptés, des indicateurs sont identifiés dans les différents cadres logiques et serviront de base pour l'évaluation finale.

- **Evaluation des aspects transversaux**

L'évaluation concernera également les activités transversales : situation de référence, suivi-évaluation, comité de pilotage du projet, stratégie de visibilité, capitalisation...

Un rapport provisoire d'évaluation devra être envoyé à CADEV Niger et à CARITAS Danemark au plus tard 10 jours ouvrables après la fin de la mission. CADEV Niger et CARITAS Danemark disposeront de 10 jours pour centraliser les commentaires et les transmettre au consultant.

Le rapport définitif d'évaluation sera à soumettre 10 jours après réception des commentaires. Les éléments suivants devront être annexés au rapport : termes de référence, méthodologie de l'étude, calendrier de la mission, liste des personnes et organisations consultées, carte de la zone d'intervention du projet, bibliographie.

2.4. Méthodologie

Pour cette mission d'évaluation, il sera demandé d'utiliser des méthodes participatives pendant la collecte et l'analyse des données. D'une manière globale, les évaluateurs analyseront l'évolution des conditions alimentaires, économiques et environnementales induite par le projet concernant les cibles.

La formulation de questions évaluatives plus précises fera partie du travail préparatoire de l'équipe de mise en œuvre du PGRM avec le consultant.

Le processus d'évaluation comportera les étapes suivantes :

- Exploitation des données secondaires constituées principalement de la documentation du projet
- Planification détaillée du travail avec le soutien de l'équipe PGRM
- Elaboration d'une matrice d'évaluation et de préparation du travail de terrain (agenda et outils)
- Validation des questionnaires d'évaluation avant la visite de terrain

- Collecte des données sur le terrain (entrevues avec les personnes clés que fournissent l'information, groupes de discussion, partenaires du programme...)
- Analyse des données
- Echanges avec l'équipe technique et la coordination nationale de la CADEV Niger

Une restitution sera organisée en fin de mission, au Secrétariat Exécutif National de la CADEV.

2.5. Documents à consulter

L'équipe d'évaluation prendra en considération tous les documents pertinents du programme, tels que les documents de projets (Conventions CARITAS Danemark), les études réalisées, la situation de référence réalisée, les réaménagements budgétaires, les rapports techniques semestriel et annuels, les rapports de l'évaluation à mi-parcours, les rapports de missions d'appui, les rapports de supervision des CSD, le Manuel de Procédures Administratives, et tout autre document pertinent.

2.6. Profil et compétences requis

Cette mission sera effectuée par un consultant ou un cabinet expérimenté, connaissant la zone d'intervention (ou ayant plusieurs expériences en milieu rural en Afrique de l'Ouest), et ayant une expérience en sécurité alimentaire et nutrition. Il devra également disposer d'une expertise confirmée dans le suivi et l'évaluation de projets de développement, de renforcement de capacités et de partenariat avec les organisations locales.

Le consultant devra justifier des qualifications ci-après :

- Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures en agronomie, agro-économie ou zootechnie/sciences vétérinaires
- Avoir une expérience pertinente d'au moins 3 années en matière de suivi-évaluation et de gestion de projet de développement
- Avoir une bonne aptitude à travailler en équipe
- Avoir une excellente capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction de rapport
- Connaître les procédures de la CADEV Niger
- Maîtriser parfaitement la langue française qui sera la langue de travail pendant toute la mission

2.7. Etendue de la mission

La mission se déroulera sur le terrain auprès des réfugiés, des populations Déplacées Internes et de la population d'accueil dans la commune d'Ayorou. Elle portera sur la mise en œuvre des activités prévues et réalisées du programme durant la période 2018-2021

2.8 Résultats Attendus

Le rapport de l'évaluation devra comprendre :

- 1 page résumant les messages principaux
- 3 pages de résumés
- Un rapport de 25 pages d'évaluation **maximum**

Structure proposée pour le rapport:

- 1) Résumé
- 2) Présentation
- 3) Méthodologie, y compris la base de sondage

- 4) Limitations de l'évaluation
- 5) Analyse et résultats de l'étude, tant quantitatifs que qualitatifs. Doit spécifier comment les données qualitatives ont été analysées et comment les données se comparent aux examens documentaires.
- 6) Preuve de succès/échecs
- 7) Conclusions, recommandations, leçons apprises et meilleures pratiques

- 8) Annexes
 - a) Cartes et photographies pertinentes des zones du programme
 - b) Bibliographie des sources secondaires consultées
 - c) Outils de collecte de données finalisés
 - d) Un ensemble de données propre comprenant toutes les transcriptions et enregistrements des entretiens (tant quantitatifs que qualitatifs) dans un format convenu.
 - e) Diaporama des messages principaux

En plus du rapport, le consultant doit resumer les messages principaux dans un diaporama qui va faciliter la vue d'ensemble des résultats lors de la présentation du rapport à la CADEV-Niger. Le diaporama sera attaché au rapport comme annexe.

III. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature se compose :
D'une proposition technique :

Détaillant :

Les étapes (approches) à suivre lors des travaux et le descriptif des produits attendus à chaque étape ;
Les délais et chronogramme d'exécution de la mission.

Présentant :

Les effectifs et les qualifications dont les diplômes des membres de l'équipe ou de l'intervenant proposé ;
Les qualifications et les expériences spécifiques des missions similaires en matière d'évaluation des projets, similaires.
D'une proposition financière

Date limite de dépôt des offres : Lundi 04.10.2021 à partir de 16 h 30.

Lieu de dépôt : Secrétariat Exécutif National de la CADEV-Niger, le bureau diocésain de Niamey.

Fait à Niamey, le 23 septembre 2021.

M. RAYMOND YORO YOUNOUSSI
Secrétaire Exécutif National

